



PROJET TRIDOM

« Conservation de la biodiversité transfrontalière dans l'interzone du Dja-Odzala-Minkébé au Cameroun, Congo et Gabon »

Communiqué final du septième Comité de Pilotage Régional du projet TRIDOM

L'an deux mille quatorze et les neuvième, dixième et onzième jours du mois de Décembre s'est tenue à l'Hôtel Résidence la Falaise Douala (Cameroun), la septième session du Comité de pilotage régional du projet TRIDOM.

Y ont pris part, les membres statutaires et les observateurs (Voir liste de présence en annexe).

Le bureau de la réunion était composé ainsi qu'il suit:

- Président: Monsieur LEKEALEM Joseph, Directeur de la Faune et des Aires Protégées du Cameroun
- Co-président: Monsieur TADOUM Martin, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC
- Vice-président 1: Monsieur Zeh-Nlo Martin, Assistant Représentant Résident/Programme (ARR/P), PNUD-Cameroun
- Vice-président 2: UNOPS Dakar
- Rapporteur: Equipe projet (Coordonnateur National du Cameroun, Coordonnateur National du Congo, Coordonnateur National par intérim du Gabon)
- Supervision du secrétariat : Coordonnateur Régional du projet TRIDOM par intérim

L'ordre du jour des travaux a porté sur les points suivants:

- Lecture du compte rendu de la 6^{ième} réunion du Comité de Pilotage et examen de l'état de mise en œuvre des recommandations.
- Présentation de l'état d'avancement du projet en fin 2014 et échanges
- Présentation du rapport de l'évaluation finale du projet TRIDOM
- Présentation des organisations partenaires (WWF, UNESCO, JICA, UICN, et ZSL)
- Recommandations et résolutions du Comité de Pilotage Régional N°7.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions à savoir:

- Allocution du Assistant Représentant Résident/Programme (ARR/P), PNUD-Cameroun , au nom des bureaux PNUD du Cameroun, du Congo et du Gabon;
- Allocution du Représentant du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC;
- Discours d'ouverture du Représentant du Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun.

A l'issue des exposés et échanges fructueux, les recommandations suivantes ont été formulées:

Recommandation N°1 : Sur les publications des résultats du projet TRIDOM

Au cours de sa mise en œuvre, le projet a déclenché des réformes de processus et des réformes structurelles pour engager les acteurs et les parties prenantes dans une approche concertée d'aménagement des grands espaces à l'instar du Landscape TRIDOM. Le CPR recommande que le projet TRIDOM produise :

- un Document de référence qui résume les leçons apprises des-acquis générés par le projet)
- les acquis saillants des résultats du projet TRIDOM devront être condensés en vue de leur publication dans le document « Etat des Forêts de l'Afrique Centrale ».

(TRIDOM/UNOPS, PNUD, COMIFAC)

Recommandation N°2 : Sur le Poste TRIDOM

Le CPR recommande une concertation entre les parties prenantes pour s'accorder sur le rôle présent et futur du Poste TRIDOM afin de le bâtir sur un modèle qui intègre la dynamique futur de son développement pour en faire un outil pouvant servir aux Etats parties (Cameroun, Congo, Gabon) sur le long terme.

Par ailleurs, le suivi et le contrôle de la construction du Poste TRIDOM devra se faire avec l'appui des autorités administratives et des expertises techniques locales. (TRIDOM/UNOPS, Etats parties nationales, PNUD)

Recommandation N°3 : Adaptation des objectifs stratégiques du futur projet TRIDOM

La conjoncture actuelle est caractérisée par des menaces émergentes provenant du développement des activités extractives et agro industrielles autrefois inexistant dans la zone il y a dix ans (Mines, Barrages, Routes, Chemins de fer, Agro-industries, etc.). Il en découle la nécessité de revoir certaines hypothèses de base du projet en terme d'objectifs stratégiques.

Le CPR recommande l'intégration du volet "Suivi de la planification économique et application des normes et standards de responsabilité et durabilité (RSE)" au sein du TRIDOM.

(TRIDOM, CEEAC- pool planning & pool energy)

Recommandation N°4 : Considérations importantes pour le futur projet TRIDOM

Le démarrage tardif du projet et les lourdeurs administratives et institutionnelles ont été une forte contrainte dans la première phase du projet

Le CPR recommande la prise en compte des aspects suivants dans l'élaboration du prochain projet TRIDOM

Sur le plan institutionnel:

- Assurer un maillage institutionnel qui permet de couvrir les zones de Hot-spot pour impliquer les différents acteurs (Populations locales, Communes, Secteur privé, etc.) en vue de développer la synergie dans les interventions;
- Prendre en compte la valeur ajoutée de chaque partenaire dans le processus du montage institutionnel;
- Tenir compte de l'Attelage entre les ONG internationales et les ONG locales pour la mise en œuvre des activités du projet et le transfert des capacités;

Sur l'implication des acteurs locaux:

- Assurer la valorisation du savoir faire local et la mise en confiance des communautés en vue de leur participation dans la protection de la biodiversité;
- Assurer l'implication des femmes qui sont au centre de la gestion du terroir étant donné leur rôle dans tous les aspects de la gestion des ressources naturelles;
- Assurer l'implication des communautés locales dans l'élaboration d'un cahier de charge pour l'exécution des activités de la deuxième phase du projet TRIDOM;

- Diversifier les AGR en faveur des populations locales;
- Promouvoir l'écotourisme;

Sur l'application des législations nationales et protocole d'accord LAB TRIDOM

- Faciliter la coopération inter-état en vue de la constitution d'un fichier unique des braconniers;
- Tolérance ZERO des activités de braconnage;
- Réorientation stratégique qui met l'accent sur le renseignement (INTERPOL);
- Poursuivre la mise en œuvre de l'Accord de Coopération sur le TRIDOM (opérationnalisation des brigades LAB TRIDOM et des organes de gestion du TRIDOM);
- Appliquer les outils: i) ICWCC dans le suivi des crimes fauniques, ii) les brigades canines.

(Tous les partenaires)

Recommandation N°5 : Sur l'équipe du projet TRIDOM

Le CPR exprime sa satisfaction sur les performances de l'équipe du projet en place.

En vue de consolider ces acquis, le CPR **propose le maintien d'une équipe restreinte pour la phase de transition** et que l'expertise actuelle soit considérée en priorité dans la prochaine phase, qu'elle soit renforcée et que les termes de référence des postes à pourvoir soient partagés afin que les Etats se prononcent.

(UNOPS)

Recommandation N°6: Budget de la phase de transition

Le CPR recommande que le budget de la phase de transition soit aligné au reliquat et intègre:

- les rubriques sur l'accompagnement de la préparation de la deuxième phase et toute la logistique nécessaire ;
- les rubriques sur la masse critique du personnel clé à maintenir dans la phase de transition;
- les rubriques sur le plan d'action et la feuille de route de la mise en place de la deuxième phase du projet.

(TRIDOM/UNOPS)

A la fin des travaux, les motions de remerciement suivantes ont été formulées:

- Le CPR remercie le FEM et les Points Focaux FEM des pays pour leur implication stratégique pour la mobilisation des ressources FEM dans le cadre du FEM 6 pour capitaliser les acquis de la phase du projet qui s'achève.
- Le CPR remercie la COMIFAC, le PNUD/UNOPS, et toutes les institutions et partenaires qui avaient la responsabilité de conduire la mise en œuvre du projet;
- Le CPR remercie les Gouvernements des trois pays de l'espace TRIDOM pour avoir facilité la mise en œuvre de ce projet d'une part, et d'autre part, le Gouvernement du Cameroun qui a mis à la disposition de TRIDOM le site en voie de désenclavement.

Fait à Douala, le 11 Décembre 2014

Pour les participants,

Co-président



TADOUM Martin

Le Président



LEKEALEM Joseph